

Face aux menaces de tous ordres qui s'accumulent et se précisent, particulièrement le danger d'une accession au pouvoir de l'extrême-droite en France, minant toujours plus le pacte social, la FSU est déterminée à engager une dynamique pour conquérir de nouveaux droits universels constitutifs d'un nouvel État social, fondé sur la solidarité et une répartition des richesses selon les besoins individuels et collectifs et la réaffirmation des principes de démocratie : égalité des êtres humains en dignité et en droits, respect de l'État de droit et de la séparation des pouvoirs.

La logique marchande et la recherche du profit ne peuvent continuer de s'imposer. Les ressources s'épuisent et le productivisme atteint ses limites et mène l'humanité dans l'impasse. Le contexte de tensions internationales, son instabilité, les menaces sur la sécurité en Europe, confirment la nécessité de consolider les solidarités et de développer le modèle social français, à rebours de toute instrumentalisation visant à imposer aux salarié.es et aux agent.es de la fonction publique de nouveaux sacrifices.

Outre l'augmentation des revenus du travail, une réforme de justice fiscale

d'ampleur est nécessaire pour rétablir la progressivité de l'impôt et le financement des politiques publiques. Il n'y a pas de fatalité, les alternatives d'égalité sociale existent. Elles sont la réponse à la nécessité pour conjurer les reculs sociaux sur lesquels prospèrent le repli, la division, la discrimination entre les êtres humains que porte l'extrême droite.

Les ressources existent pour financer un haut niveau de protection sociale : suppression des exonérations de cotisations sociales, augmentation des salaires, égalité salariale femmes-hommes, hausse du taux de cotisation.

Le mouvement syndical et social a des atouts pour gagner et imposer les ruptures nécessaires avec les politiques économiques et sociales qui ont mis l'extrême droite aux portes du pouvoir en affaiblissant l'État social. Des mesures fortes s'imposent en faveur de la justice fiscale et sociale, de l'intérêt général, de la démocratie, des libertés publiques, de la rupture écologique, de l'égalité de chacune et chacun, quels que soient sa condition sociale, son sexe, son genre, son origine, ses convictions.

À l'occasion des 80 ans de la sécurité sociale, la FSU réaffirme la primauté des principes de solidarité universelle qui la fondent : « de chacun e selon ses capacités à chacun e selon ses besoins ! »

- ✓ Remboursement par la sécurité sociale de 100% des soins prescrits
- ✓ Réorientation vers la cotisation sociale des sommes injectées dans le marché de la protection sociale complémentaire
- ✓ Création d'un pôle public du médicament
- ✓ Développement du service public de santé passant par un plan d'urgence pour l'hôpital public et par la lutte contre les déserts médicaux
- ✓ Prise en charge à 100% de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale et création d'un service public national du maintien de l'autonomie
- ✓ Prise en charge par la solidarité nationale des conséquences du réchauffement climatique.
- ✓ Abandon des dernières réformes de l'assurance chômage et du RSA

Après le puissant mouvement de mobilisation sur les retraites de 2023 et la surdité du pouvoir aggravant la crise sociale et démocratique, la FSU réaffirme que les systèmes de retraite par répartition et la parité de niveau de vie entre actif·ves et retraité·es, sont une conquête sociale majeure.

- ✓ Abrogation de la réforme des retraites de 2023, droit à la retraite dès 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % pour 37,5 annuités de cotisation
- ✓ Revalorisation des pensions qui doivent être indexées sur l'évolution du salaire moyen et a minima sur l'inflation
- ✓ Rétablissement des bonifications pour enfants supprimées en 2004 et maintien des droits familiaux, majorations pour enfants et pensions de réversion pour permettre de compenser l'inégalité de pension entre les femmes et les hommes
- ✓ Défense du code des pensions civiles et militaires

La FSU défend le statut général des fonctionnaires qui garantit à la population que les agent·es dépositaires de l'intérêt général soient intègres, disponibles et compétents, dégagé·es des contraintes et des pressions que pourraient exercer sans lui les intérêts particuliers.

Au quotidien, et plus encore pendant les périodes de crise, pandémies, catastrophes naturelles, les populations ont besoin de fonctionnaires plus nombreux et mieux formé·es.

Un tiers des fonctionnaires ont plus de 50 ans. Comme la crise des recrutements, le vieillissement de la population active au sein de la fonction publique, conséquence des réformes successives des retraites, exige des mesures urgentes visant à accroître l'attractivité des métiers de la fonction publique et l'adaptation des fins de carrière.

- ✓ Un plan pluriannuel combinant la revalorisation d'au moins 20 % du point d'indice et l'attribution uniforme de 80 points d'indice
- ✓ Revalorisation des carrières, des grilles indiciaires et requalification des emplois
- ✓ Conversion des régimes indemnitaires en point d'indice
- ✓ Un plan massif de titularisation rapide des contractuel·les et le réemploi de toutes et tous jusqu'à leur titularisation effective, création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH
- ✓ Revalorisation des métiers féminisés en vue de l'égalité salariale réelle : « à travail de valeur égale, salaire égal »
- ✓ Amélioration des conditions de travail et de la santé au travail
- ✓ Prise en charge de la souffrance professionnelle et de la pénibilité
- ✓ Rétablissement à 100 % de la rémunération des congés de maladie ordinaire et suppression du jour de carence
- ✓ Abrogation de la Loi de transformation de la fonction publique, renforcement du statut de la fonction publique et du code du travail pour les salarié·es

Après des années de politiques d'austérité, la FSU réaffirme que les services publics méritent d'être défendus, promus et développés, par exemple dans le domaine de l'information ou des nouvelles technologies. Rien de ce qui procède de l'intérêt général ne doit leur échapper. L'éducation, la santé, la justice, la recherche, l'emploi, l'aménagement du territoire, la tranquillité publique... sont indissociables du contrat social qui nous lie.

- ✓ La dépense intérieure d'éducation doit être rétablie à hauteur de ce qu'elle était au milieu des années 1990. La scolarité obligatoire doit être portée à 18 ans dans le cadre d'une relance de la démocratisation scolaire et de l'accès aux études, impliquant la baisse des effectifs par classe, le renforcement de la formation des enseignants, l'ouverture de places en nombre suffisant et la fin de la sélection à l'entrée à l'université.
- ✓ L'argent public doit aller au service public d'éducation, gratuit, obligatoire et laïque.
- ✓ Les attentes de la jeunesse doivent recevoir des réponses éducatives et non pas répressives, un accès favorisé à la culture, aux diplômes, aux qualifications et à l'emploi.
- ✓ La paix civile et la tranquillité publique doivent être confortées par des politiques publiques inclusives, respectueuses de toutes et tous sur l'ensemble territoire.
- ✓ La rupture écologique doit être mise en œuvre en développant les qualifications à la hauteur des besoins, en dotant les services publics des moyens matériels et humains afin de préserver l'environnement et de faire face aux catastrophes climatiques qui se multiplient.

LA FSU APPELLE LES PERSONNELS, ACTIF.VES ET RETRAITÉ.ES :

- **À expliquer et combattre les politiques sociales et économiques qui ont abandonné les populations et ont ainsi fait monter l'extrême droite.**
- **À empêcher l'instrumentalisation de la situation internationale qui vise, notamment, une nouvelle étape de régression sociale.**
- **À débattre et à se mobiliser pour défendre les solidarités, les droits sociaux et les services publics afin de faire reculer la menace de l'extrême droite.**